

Avis de constitution

SOCIETE « NINE FIVE AGRICULTURAL GROUP »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA 2 ANONO, Lot 748,
Ilot 70

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 25 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NINE FIVE AGRICULTURAL GROUP

»

Objet: Le négoce de noix de cajou, de cacao, de café, de soja et de graines de sésame ;

Le négoce de produits de l'hévéa et ses dérivés ;

L'import-export de produits agroalimentaires ;

L'import-export de toutes marchandises entrant dans le commerce légal ;

Toute activité d'achat et de vente, d'importation et d'exportation de toutes marchandises alimentaires ou non alimentaires ;

La commercialisation et la distribution de ces marchandises ;

Le commerce général ;

L'import-export ;

Le transit

Prestations diverses.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA 2 ANONO, Lot 748,
Ilot 70

Dirigeant(s) M YAO CHUANG (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04539 du 08/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°27141/GTCA/RC/2024 du 08/05/2024

